

**RÉPONSE – QE 249 A – 23.06**

**Réponse du Conseil administratif à la question écrite QE 249 – 23.04**

déposée par Monsieur Christophe RUSSI, Conseiller municipal

relative à l'objet suivant :

**TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT – ÉCOLE AVANCHET-JURA**

**QUESTION**

Je me permets de vous écrire pour exprimer mes inquiétudes concernant les travaux d'aménagement de l'école Jura aux Avanchets. Les barrières ont été mises en place depuis 2021 et je m'inquiète de savoir combien de temps cela va encore durer. Je suis particulièrement préoccupé par la sécurité de nos enfants car le bitume est en très mauvais état et les aménagements ne sont pas adaptés pour leur sécurité. En effet, certains espaces sont même dangereux. Je souhaiterais donc savoir ce que vous comptez faire pour rendre cet espace digne d'une école, utilisée par des enfants âgés de 4 à 10 ans.

**RÉPONSE**

Lors des travaux réalisés par le secteur des espaces verts du Service de l'environnement urbain (SEU), il est courant d'installer des barrières de protection. Le gazon ou les autres plantations ont en effet besoin de temps pour s'enraciner. Dès lors, dans un quartier à forte densité comme Les Avanchets, il est impératif de mettre en place de telles protections afin que ces aménagements ne soient pas piétinés et irrémédiablement détruits. Les jardiniers de la cité procèdent d'ailleurs de la même manière ; un espace arboré à l'entrée sud du préau des grands étant clôturé depuis plusieurs années.

Nonobstant, le gazon de la zone longeant le parking ayant pris, les barrières (rouges et blanches) ont été enlevées. Celles autour des arbres le seront prochainement et remplacées par des ganivelles (petites clôtures en bois). Les racines hors sol de l'arbre sis entre le préau des petits et la piscine démontrent s'il le fallait que le piétinement détruit le gazon et in fine abîme, voire tue les arbres, raison pour laquelle il convient de les protéger. D'autre part, les grilles-gazon au pied des arbres situés dans les grands bacs seront supprimées sous peu.

Concernant le pavage en mauvais état le long du terrain de football, le futur chantier de la Maison des familles permettra de requestionner entièrement cet espace et de le rendre agréable pour tous les utilisateurs.

Enfin, les croix en béton remplies de cailloux – il est vrai peu esthétiques – servent de réceptacles pour les eaux de pluie tombant du toit. Elles s'y trouvent depuis la construction de l'établissement scolaire. Leur remplacement, car leur suppression n'est pas possible, n'est actuellement pas prévu, mais pourrait éventuellement être compris dans le projet de la Maison des familles.

La question écrite QE 249 – 23.04 est ainsi close.

Mathias BUSCHBECK  
Maire

Vernier, le 20 juin 2023

